

Décisions de la zone 5343 soumises à la tutelle spécifique

Conseil de police du 25.06.2010

Liste contenant un bref exposé des délibérations relatives à la police locale :

SÉANCE PUBLIQUE.

- 2010/06/25/A/001 **Approbation du procès-verbal du Conseil de Police du 23-04-2010**
- 2010/06/25/A/002 **Approbation du procès-verbal du Conseil de Police du 12-05-2010**
- 2010/06/25/A/003 **Concession temporaire pour le kiosque du Stockel Square – reconduction jusqu’au 31-07-2011**
- 2010/06/25/A/004 **Achat d’un grand frigo pour le service Intervention, d’un petit frigo pour la Division de Woluwe-Saint-Lambert et d’un micro-ondes pour le réfectoire de Woluwe-Saint-Pierre - approbation des conditions et du mode de passation du marché**
- Attendu qu’un crédit de € 430.215,00 est inscrit à l’article 3300/744-51 du budget extraordinaire 2010 (Achat de machines et matériel d’exploitation en général);
- Attendu qu’il convient d’acquérir un grand frigo pour le service interventions, un petit frigo pour la division de Woluwe-Saint-Lambert et un micro-ondes pour le réfectoire de Woluwe-Saint-Pierre
- Attendu que la dépense peut être estimée à € 939,99 TVA comprise ;
- Considérant que les firmes suivantes ont été consultées afin de prendre part à la procédure négociée:

| | | |
|-----------------|------------------------|-----------------------|
| KREFEL | Steenstraat 44 | 1851 Humbeek |
| VAN DEN BERG SA | Avenue Everardlaan, 40 | 1190 Bruxelles |
| B.C (ELDI) | Chaussée de Leuze 169 | 7900 Leuze-en-Hainaut |

Vu que les offres devaient parvenir à l’administration au plus tard le 11 juin 2010 à 11.00 h;

que 2 offres sont parvenues de :

Vu

| Candidats | Adresse | Localité | Prix TTC |
|-----------------|------------------------|----------------|----------|
| KREFEL | Steenstraat 44 | 1851 Humbeek | € 667,00 |
| VAN DEN BERG SA | Avenue Everardlaan, 40 | 1190 Bruxelles | € 781,77 |

Vu que 1 candidat s’est désisté de la demande d’offre :

| Entreprises | Adresse | Localité |
|-------------|-----------------------|-----------------------|
| B.C (ELDI) | Chaussée de Leuze 169 | 7900 Leuze-en-Hainaut |

Vu la proposition de l’auteur de projet, tenant compte des éléments précités, d’attribuer le marché de fournitures à l’offre régulière la plus avantageuse, soit KREFEL, Steenstraat 44 à 1851 Humbeek pour le montant d’offre contrôlé de € 667,00 TVA comprise;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l’exercice 2010, article 3300/744-51.

DECIDE, à l’unanimité ;

Article 1er : D’approuver la description technique et le montant estimé du marché “Achat d’un grand frigo pour le service interventions, d’un petit frigo pour la division de Woluwe-Saint-Lambert et d’un micro-ondes pour le réfectoire de Woluwe-Saint-Pierre”, établis par la Cellule de coordination - Appui. Le montant estimé s’élève à € 939,99 TVA comprise.

Article 2 : De choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

Article 3 : D'approuver la proposition d'attribution pour ce marché, rédigée par la Cellule de coordination - Appui.

Article 4 : D'attribuer ce marché au soumissionnaire ayant remis l'offre régulière la plus avantageuse, soit KREFEL, Steenstraat 44 à 1851 Humbeek, pour le montant d'offre contrôlé de € 667,00 TVA comprise.

Article 5 : D'approuver le paiement suivant les dispositions prévues dans l'offre et par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2010, article 3300/744-51.

2010/06/25/A/005

Achat de matériel informatique pour la cellule Télématique de la Zone de Police – programme 2010 – recours au bureau fédéral des achats

Attendu qu'un crédit de € 204.500,00 est inscrit à l'article 3300/742-53 du Budget Extraordinaire de l'année 2010 (Achat de matériel informatique) ;

Attendu qu'il est nécessaire d'acquérir du matériel informatique afin de remplacer le matériel défectueux ou obsolète au sein de la zone de police Montgomery ;

Attendu que ces fournitures seront acquises par le biais des marchés publics fédéraux portant la référence FORCMS-PC-047 ;

Attendu que le recours à cet « intermédiaire » constitue l'assurance de pouvoir bénéficier de prix particulièrement compétitifs ;

Attendu que les fournitures nécessaires s'établissent comme suit :

| FOURNITURES | Nombre |
|--|--------|
| Pc desktop/tower PRIMINFO c2d E700 proc.-(configuration de base) avec hardware | 60 |
| RECUPEL (pc) | 60 |
| RECUPEL (clavier,souris) | 60 |
| Ecran TFT Philips 17s1sb | 60 |
| RECUPEL (écran) | 60 |
| Ecran TFT Samsung 2443BW | 5 |
| RECUPEL (écran) | 5 |
| Adaptateur | 20 |
| Disque dur externe 250Gb 2,5 inch - USB 2.0 - Host Powered | 5 |
| Disque dur externe 500Gb 2,5 inch - USB 2.0 - Host Powered | 2 |
| RECUPEL | 7 |
| clé usb 2GB transcend 10 Mb/s read - 3Mb/s write | 20 |
| clé usb 8GB transcend 20 Mb/s read - 8Mb/s write | 10 |
| clé usb 16GB transcend 25 Mb/s read - 12Mb/s write | 5 |
| clé usb 32GB transcend 25 Mb/s read - 12Mb/s write | 5 |
| Imprimante lazer monochrome | 20 |
| RECUPEL | 20 |
| Imprimante lazer couleur | 20 |
| RECUPEL | 20 |
| Graveur DVD interne 22x/ lecteur dvd 16x / CD-RW 48x | 5 |
| Graveur DVD externe | 5 |
| RECUPEL | 5 |
| D-link mini switch DES-10008D - 8 10/100 | 2 |
| RECUPEL | 2 |

Attendu que la dépense s'élèvera à € 54.896,26 toutes taxes et options comprises et qu'elle sera imputée à l'article 3300/742-53 du budget extraordinaire 2010 ;

DECIDE, à l'unanimité ;

D'approuver le programme d'acquisition de fournitures ci-dessus ;

2010/06/25/A/006

Achat d'une armoire rideau pour la Zone de Police - approbation des conditions et du mode de passation du marché (point à soumettre au Conseil de Police)

Attendu qu'un crédit de € 100.000,00 est inscrit à l'article 3300/741-51 du budget extraordinaire 2010 (Achat de mobilier de bureau);

Attendu qu'il convient d'acquérir une armoire rideau pour le service recherche de la zone de police Montgomery ;

Attendu que la dépense peut être estimée à € 300,00 TVA comprise ;

Considérant que les firmes suivantes ont été consultées afin de prendre part à la procédure négociée:

| | | |
|----------------|------------------------------------|---------------|
| OVERTOOM | Industrielaan 30 | 1740 Ternat |
| PAMI NV | Industrielaan, 20 | 3900 Overpelt |
| KAISER + KRAFT | Park Hill, Av. Emile MOMMAERTS, 20 | 1831 Diegem |

Vu que les offres devaient parvenir à l'administration au plus tard le 11 juin 2010 à 14.00 h;

Vu que 1 offre est parvenue de :

| Candidats | Adresse | Localité | Prix TTC |
|-----------|------------------|-------------|----------|
| OVERTOOM | Industrielaan 30 | 1740 Ternat | € 260,15 |

Vu que 2 candidats se sont désistés de la demande d'offre :

| Entreprises | Adresse | Localité |
|----------------|------------------------------------|---------------|
| PAMI NV | Industrielaan, 20 | 3900 Overpelt |
| KAISER + KRAFT | Park Hill, Av. Emile MOMMAERTS, 20 | 1831 Diegem |

Vu la proposition de l'auteur de projet, tenant compte des éléments précités, d'attribuer le marché de fournitures à l'offre unique, soit OVERTOOM, Industrielaan 30 à 1740 Ternat pour le montant d'offre contrôlé de € 260,15 TVA comprise;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2010, article 3300/741-51.

DECIDE, à l'unanimité ;

Article 1er : D'approuver la description technique et le montant estimé du marché "Achat d'une armoire rideau pour la zone de police Montgomery", établis par la Cellule de coordination - Appui. Le montant estimé s'élève à € 300,00 TVA comprise.

Article 2 : De choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

Article 3 : D'approuver la proposition d'attribution pour ce marché, rédigée par la Cellule de coordination - Appui.

Article 4 : D'attribuer ce marché au soumissionnaire ayant remis l'offre unique, soit OVERTOOM, Industrielaan 30 à 1740 Ternat, pour le montant d'offre contrôlé de € 260,15 TVA comprise.

Article 5 : D'approuver le paiement suivant les dispositions prévues dans l'offre et par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2010, article 3300/741-51.

2010/06/25/A/007

Achat de 5 claviers déportés AZERTY rétro éclairés pour MDT et de 75 micros/PTT et écouteurs noirs avec connecteurs latéraux, pas de vis LOWE – subsides Astrid 2010 – programme 2010 – recours du bureau fédéral des achats - (point à soumettre au Conseil de Police)

Attendu qu'un crédit de € 430.215,00 est inscrit à l'article 3300/744-51 du Budget Extraordinaire de l'année 2010 (Achat de machines et matériel d'exploitation en général) ;

Attendu qu'il est nécessaire que la cellule télématique constitue un stock opérationnel afin de remplacer le matériel défectueux des appareils MDT de la zone de police Montgomery dans le cadre des subsides Astrid 2010 ;

Attendu que ces fournitures seront acquises par le biais des marchés publics fédéraux portant la référence Astrid CD-MP-00-6;

Attendu que le recours à cet « intermédiaire » constitue l'assurance de pouvoir bénéficier de prix particulièrement compétitifs ;

Attendu que les fournitures nécessaires s'établissent comme suit :

Achat de cinq claviers déportés AZERTY rétro éclairés pour MDT et de 75 micro/PTT et écouteurs noirs avec connecteurs latéraux, pas de vis LOWE - Subsidés Astrid 2010

Attendu que la dépense s'élèvera à € 3.623,47 toutes taxes et options comprises et qu'elle sera imputée à l'article 3300/744-51 du budget extraordinaire 2010 ;

DECIDE, à l'unanimité ;

D'approuver le programme d'acquisition de fournitures ci-dessus ;

2010/06/25/A/008

Achat de 20 blocs tiroir, 10 armoires à volets et de 10 jeux de 4 tablettes pour la Zone de Police – programme 2010 – recours du bureau fédéral des achats - (point à soumettre au Conseil de Police)

Attendu qu'un crédit de € 100.000,00 est inscrit à l'article 3300/741-51 du Budget Extraordinaire de l'année 2010 (Achat de mobilier de bureau) ;

Attendu qu'afin d'assurer le bon fonctionnement des services de la zone de police Montgomery, il est nécessaire d'acquérir du mobilier ;

Attendu que ces fournitures seront acquises par le biais des marchés publics fédéraux portant la référence FORCMS-MM-041-Lot1;

Attendu que le recours à cet « intermédiaire » constitue l'assurance de pouvoir bénéficier de prix particulièrement compétitifs ;

Attendu que les fournitures nécessaires s'établissent comme suit :

Achat de 20 blocs tiroirs, 10 armoires à volets et de 10 jeux de quatre tablettes pour la zone de police Montgomery

Attendu que la dépense s'élèvera à € 9.780,79 toutes taxes et options comprises et qu'elle sera imputée à l'article 3300/741-51 du budget extraordinaire 2010 ;

DECIDE, à l'unanimité ;

D'approuver le programme d'acquisition de fournitures ci-dessus ;

2010/06/25/A/009

Achat de 20 armoires mi-penderie, mi-étagère avec ventilation pour la Zone de Police – programme 2010 – recours du bureau fédéral des achats - (point à soumettre au Conseil de Police)

Attendu qu'un crédit de € 100.000,00 est inscrit à l'article 3300/741-51 du Budget Extraordinaire de l'année 2010 (Achat de mobilier de bureau) ;

Attendu qu'il est nécessaire d'acquérir des armoires vestiaires pour le personnel de la zone de police Montgomery (nouveaux arrivants) ;

Attendu que ces fournitures seront acquises par le biais des marchés publics fédéraux portant la référence FORCMS-MM-030;

Attendu que le recours à cet « intermédiaire » constitue l'assurance de pouvoir bénéficier de prix particulièrement compétitifs ;

Attendu que les fournitures nécessaires s'établissent comme suit :

Achat de 20 armoires mi penderie, mi étagère avec ventilation pour la zone de police Montgomery

Attendu que la dépense s'élèvera à € 8.340,77 toutes taxes et options comprises et qu'elle sera imputée à l'article 3300/741-51 du budget extraordinaire 2010 ;

DECIDE, à l'unanimité ;

D'approuver le programme d'acquisition de fournitures ci-dessus ;

2010/06/25/A/010

Achat de 30 chaises de bureau ergonomiques pour la Zone de Police -- programme 2010 – recours du bureau fédéral des achats - (point à soumettre au Conseil de Police)

Attendu qu'un crédit de € 100.000,00 est inscrit à l'article 3300/741-51 du Budget Extraordinaire de l'année 2010 (Achat de mobilier de bureau) ;

Attendu qu'il est nécessaire d'acquérir des chaises de bureaux afin d'équiper les nouveaux bureaux de la zone de police et de remplacer le matériel défectueux ;

Attendu que ces fournitures seront acquises par le biais des marchés publics fédéraux portant la référence FORCMS-MM-050;

Attendu que le recours à cet « intermédiaire » constitue l'assurance de pouvoir bénéficier de prix particulièrement compétitifs ;

Attendu que les fournitures nécessaires s'établissent comme suit :

Achat de 30 chaises de bureau ergonomiques pour la zone de police Montgomery

Attendu que la dépense s'élèvera à € 10.857,33 toutes taxes et options comprises et qu'elle sera imputée à l'article 3300/741-51 du budget extraordinaire 2010 ;

DECIDE, à l'unanimité ;

D'approuver le programme d'acquisition de fournitures ci-dessus ;

2010/06/25/A/011

Achat de 2 chariots pour la Zone de Police – Subsidés Eurotop 2010 - approbation de l'attribution et des conditions du marché (point à soumettre au Conseil de Police)

Attendu qu'un crédit de € 430.215,00 est inscrit à l'article 3300/744-51 du budget extraordinaire 2010 (Achat de machines et matériel d'exploitation en général);

Attendu que dans le cadre des subsidés Eurotop 2010, il a été décidé d'acquérir deux chariots pour le transport de fournitures par les membres de la zone de police Montgomery ;

Attendu que la dépense peut être estimée à € 715,00 TVA comprise ;

Considérant que les firmes suivantes ont été consultées afin de prendre part à la procédure négociée:

| | | |
|----------------|------------------------------------|----------------|
| KAISER + KRAFT | Park Hill, Av. Emile MOMMAERTS, 20 | 1831 Diegem |
| OVERTOOM | Industrielaan 30 | 1740 Ternat |
| CLABOTS SA | Quai des Usines, 5-9 | 1000 Bruxelles |

Vu que les offres devaient parvenir à l'administration au plus tard le 8 juin 2010 à 10.00 h;

Vu que le délai de validité des offres est de 120 jours calendrier et se termine le 6 octobre 2010;

| Candidats | Adresse | Localité |
|-----------|------------------|-------------|
| OVERTOOM | Industrielaan 30 | 1740 Ternat |

Vu que 1 firme n'a pas répondu :

Vu que 1 offre n'est pas conforme :

| Candidats | Adresse | Localité | Prix TTC |
|------------|----------------------|----------------|----------|
| CLABOTS SA | Quai des Usines, 5-9 | 1000 Bruxelles | € 481,58 |

Vu que 1 offre conforme est parvenue de :

| Candidats | Adresse | Localité | Prix TTC |
|----------------|------------------------------------|-------------|----------|
| KAISER + KRAFT | Park Hill, Av. Emile MOMMAERTS, 20 | 1831 Diegem | € 575,96 |

Vu la proposition de l'auteur de projet, tenant compte des éléments précités, d'attribuer le marché de fournitures à l'offre régulière unique, soit KAISER + KRAFT, Park Hill, Av. Emile MOMMAERTS, 20 à 1831 Diegem pour le montant d'offre contrôlé de € 575,96 TVA comprise;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2010, article 3300/744-51.

DECIDE, à l'unanimité ;

Article 1er : D'approuver la description technique et le montant estimé du marché "Achat de deux chariots pour la zone de police Montgomery - Subsidés Eurotop 2010", établis par la Cellule de coordination - Appui. Le montant estimé s'élève à € 715,00 TVA comprise.

Article 2 : De choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

Article 3 : D'approuver la proposition d'attribution pour ce marché, rédigée par la Cellule de coordination - Appui.

Article 4 : D'attribuer ce marché au soumissionnaire ayant remis l'offre régulière unique, soit KAISER + KRAFT, Park Hill, Av. Emile MOMMAERTS, 20 à 1831 Diegem, pour le montant d'offre contrôlé de € 575,96 TVA comprise.

Article 5 : D'approuver le paiement suivant les dispositions prévues dans l'offre et par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2010, article 3300/744-51.

2010/06/25/A/012

Achat d'1 véhicule pour la cellule Télématique de la Zone de Police dans le cadre de la Convention Sécurité routière 2010 - programme 2010 – recours du bureau fédéral des achats - (point à soumettre au Conseil de Police)

Attendu qu'un crédit de € 239.500,00 est inscrit à l'article 3300/743-52 du Budget Extraordinaire de l'année 2010 (Achat autos et camionnettes) ;
Attendu qu'il est nécessaire d'acquérir un véhicule pour la cellule télématique afin de faciliter les déplacements de ses membres sur la zone de police Montgomery ;
Attendu que ces fournitures seront acquises par le biais des marchés publics fédéraux portant la référence DSA 2009 R3 880 – Lot 1A;
Attendu que le recours à cet « intermédiaire » constitue l'assurance de pouvoir bénéficier de prix particulièrement compétitifs ;
Attendu que les fournitures nécessaires s'établissent comme suit :
Achat d'un véhicule pour la cellule télématique de la zone de police Montgomery dans le cadre de conventions sécurité routière 2010
Attendu que la dépense s'élèvera à € 9.840,64 toutes taxes et options comprises et qu'elle sera imputée à l'article 3300/743-52 du budget extraordinaire 2010 ;
DECIDE, à l'unanimité ;
D'approuver le programme d'acquisition de fournitures ci-dessus ;

2010/06/25/A/013

Réparation du béton à l'antenne DPL – approbation de l'attribution des conditions

Attendu que le programme de cette année prévoit notamment la réparation de bétons sur les façades de l'antenne DPL vu que certains bétons se détachent et risquent, en tombant, de blesser un passant;
Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à € 15.000,00 TVAC;
Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure négociée sans publicité;
Considérant que les firmes suivantes ont été consultées afin de prendre part à la procédure négociée:

| | | |
|-----------|--------------------------|----------------|
| REBETON | Chaussée de Waterloo 930 | 1000 Bruxelles |
| BATI GOLD | Chaussée d'Alseberg 255 | 1190 Forest |
| WUST | Route de Falize 151 | 4960 Malmedy |

Vu que les offres devaient parvenir à l'administration au plus tard le 15 mai 2010;

Vu que le délai de validité des offres est de 60 jours calendrier et se termine le 14 juillet 2010;

Vu que 2 offres sont parvenues de :

| Candidats | Adresse | Localité | Prix TTC |
|-----------|--------------------------|----------------|-------------|
| BATI GOLD | Chaussée d'Alseberg 255 | 1190 Forest | € 9.546,90 |
| REBETON | Chaussée de Waterloo 930 | 1000 Bruxelles | € 12.892,55 |

Vu que 01 candidat n'a pas remis offre :

| Entreprises | Adresse | Localité |
|-------------|---------------------|--------------|
| WUST | Route de Falize 151 | 4960 Malmedy |

Vu le rapport d'examen des offres du 18 mai 2010 rédigé par le Service Appui duquel il ressort que la firme REBETON offre de meilleures conditions de certitude des prix et de durée de garantie des travaux, contrairement à la firme BATI GOLD;

Vu la proposition de l'auteur de projet, tenant compte des éléments précités, d'attribuer le marché de travaux à l'offre régulière la plus avantageuse, soit REBETON, Chaussée de Waterloo 930 à 1000 Bruxelles pour le montant d'offre contrôlé de € 12.892,55 TVAC;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2010, article 724-60.

DECIDE, à l'unanimité ;

Article 1er : D'approuver le marché ayant pour objet "Réparations des bétons à l'antenne DPL", établi par la Cellule de coordination - Appui. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et au cahier général des

charges pour les marchés publics. Le montant estimé s'élève à € 15.000,00 TVAC.

Article 2 : De choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

Article 3 : D'approuver la proposition d'attribution telle que précisée dans le rapport d'examen des offres du 18 mai 2010 pour ce marché, rédigée par la Cellule de coordination - Appui.

Article 4 : D'attribuer ce marché au soumissionnaire ayant remis l'offre régulière la plus avantageuse, soit REBETON, Chaussée de Waterloo 930 à 1000 Bruxelles, pour le montant d'offre contrôlé de € 12.892,55 TVAC.

Article 5 : L'exécution du marché doit répondre aux conditions fixées par le cahier spécial des charges N° 2010-170.

Article 6 : D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2010, article 724-60.

2010/06/25/A/014

Installation de protections blindées en acier pour l'éclairage du stand de tir – approbation de l'attribution et des conditions

Attendu que, suite à l'installation d'un nouveau système d'éclairage dans le stand de tir, il est impératif de poser de nouvelles protections pare-balles afin de protéger cet éclairage ;

Considérant que la Cellule de coordination - Appui a établi une description technique pour le marché "Installation de protections blindées en acier pour l'éclairage du stand de tir";

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à € 5.999,99 TVAC;

Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure négociée sans publicité;

Considérant que les firmes suivantes ont été consultées afin de prendre part à la procédure négociée:

| | | |
|------------------------------|----------------------|--------------------------|
| SPLendeur DU FER | Rue Neerveld, 51 | 1200Woluwe-Saint-Lambert |
| SENECHAL F & FILS | Rue de Monténégro 54 | 1060 Saint-Gilles |
| CREATION METALLIQUE FEREMANS | Rue de Haerne 31 | 1040 Etterbeek |

Vu que les offres devaient parvenir à l'administration au plus tard le 3 juin 2010 à 10.00 h;

Vu que le délai de validité des offres est de 120 jours calendrier et se termine le 1er octobre 2010;

Vu que 3 offres sont parvenues de :

| Candidats | Adresse | Localité | Prix TTC |
|------------------------------|----------------------|---------------------------|------------|
| SPLendeur DU FER | Rue Neerveld, 51 | 1200 Woluwe-Saint-Lambert | € 4.507,25 |
| SENECHAL F & FILS | Rue de Monténégro 54 | 1060 Saint-Gilles | € 5.346,84 |
| CREATION METALLIQUE FEREMANS | Rue de Haerne 31 | 1040 Etterbeek | € 4.236,63 |

Vu le rapport d'examen des offres du 3 juin 2010 rédigé par le Service Appui;

Vu la proposition de l'auteur de projet, tenant compte des éléments précités, d'attribuer le marché de travaux à l'offre régulière la plus avantageuse, soit CREATION METALLIQUE FEREMANS, Rue de Haerne 31 à 1040 Etterbeek pour le montant d'offre contrôlé de € 4.236,63 TVAC;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2010, article 724-60.

DECIDE, à l'unanimité ;

Article 1er : D'approuver la description technique et le montant estimé du marché "Installation de protections blindées en acier pour l'éclairage du stand de tir", établis par la Cellule de coordination - Appui. Le montant estimé s'élève à € 5.999,99 TVAC.

Article 2 : De choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

Article 3 : D'approuver la proposition d'attribution telle que précisée dans le rapport d'examen des offres du 3 juin 2010 pour ce marché, rédigée par la Cellule de coordination - Appui.

Article 4 : D'attribuer ce marché au soumissionnaire ayant remis l'offre régulière la plus avantageuse, soit CREATION METALLIQUE FEREMANS, Rue de Haerne 31 à 1040 Etterbeek, pour le montant d'offre contrôlé de € 4.236,63 TVAC.

Article 5 : D'approuver le paiement suivant les dispositions prévues dans l'offre et par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2010, article 724-60.

2010/06/25/A/015

Achat de deux mises à jour EUROPE pour les deux GPS GARMIN de la Zone de Police – approbation de l'attribution et des conditions

Attendu qu'un crédit de € 204.500,00 est inscrit à l'article 3300/742-53 du budget extraordinaire 2010 (Achat de matériel informatique);

Attendu qu'il convient d'acquérir deux mises à jour pour les deux gps Garmin utilisés par les membres du personnel de la zone de police Montgomery ;

Vu la loi du 24 décembre 1993 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services, et ses modifications ultérieures, notamment l'article 17, § 2, 1^o a;

Vu l'arrêté royal du 8 janvier 1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics, et ses modifications ultérieures, notamment l'article 120;

Vu l'arrêté royal du 26 septembre 1996 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics, et ses modifications ultérieures, notamment l'article 3, § 2;

Attendu que la dépense peut être estimée à € 363,00 TVA comprise ;

Vu les articles 33 et 34 de la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré structuré à deux niveaux ;

Attendu que ces articles rendent applicables aux zones de police, mutatis mutandis, certaines dispositions de la loi communale et notamment celles fixant les compétences respectives du Collège et du Conseil de police.

Attendu que les fournitures nécessaires s'établissent comme suit :

| FOURNITURES | Nombre |
|------------------------------------|--------|
| Mise à jour Lifetime Europe Garmin | 2 |

Considérant que les firmes suivantes ont été consultées afin de prendre part à la procédure négociée:

| | | |
|------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| LA MAISON DU TELEPHONE | Chaussée de Waterloo, 843 | 1180 Bruxelles |
| PHOTO HALL | Rue de la grande Haie, 100 | 1040 Etterbeek |
| STEYLEMANS S.A. | Bd Emile Bockstael, 412-414 | 1020 Laeken (Bruxelles) |

Vu que les offres devaient parvenir à l'administration au plus tard le 11 juin 2010 à 11.00 h;

Vu que le délai de validité des offres est de 60 jours calendrier et se termine le 10 août 2010;

Vu que 2 firmes n'ont pas répondu :

| Candidats | Adresse | Localité |
|------------------------|----------------------------|----------------|
| LA MAISON DU TELEPHONE | Chaussée de Waterloo, 843 | 1180 Bruxelles |
| PHOTO HALL | Rue de la grande Haie, 100 | 1040 Etterbeek |

Vu que 1 offre est parvenue de :

| Candidats | Adresse | Localité | Prix TTC |
|-----------------|-----------------------------|-------------------------|----------|
| STEYLEMANS S.A. | Bd Emile Bockstael, 412-414 | 1020 Laeken (Bruxelles) | € 200,00 |

Vu la proposition de l'auteur de projet, tenant compte des éléments précités, d'attribuer le marché de fournitures à l'offre régulière unique, soit STEYLEMANS S.A., Bd Emile Bockstael, 412-414 à 1020 Laeken (Bruxelles) pour le montant d'offre contrôlé de € 200,00 TVA comprise;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2010, article 3300/742-53.

DECIDE, à l'unanimité ;

Article 1er : D'approuver la description technique et le montant estimé du marché "Achat de deux mises à jour Europe pour les deux gps Garmin de la zone de police Montgomery", établis par la Cellule de coordination - Appui. Le montant estimé s'élève à € 363,00 TVA comprise.

Article 2 : De choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

Article 3 : D'approuver la proposition d'attribution pour ce marché, rédigée par la Cellule de coordination - Appui.

Article 4 : D'attribuer ce marché au soumissionnaire ayant remis l'offre régulière unique, soit STEYLEMANS S.A., Bd Emile Bockstael, 412-414 à 1020 Laeken (Bruxelles), pour le montant d'offre contrôlé de € 200,00 TVA comprise.

Article 5 : D'approuver le paiement suivant les dispositions prévues dans l'offre et par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2010, article 3300/742-53.

2010/06/25/A/016

Achat de 20 switch pour la cellule Télématique de la Zone de Police – approbation de l'attribution et des conditions

Attendu qu'un crédit de € 204.500,00 est inscrit à l'article 3300/742-53 du budget extraordinaire 2010 (Achat de matériel informatique);

Attendu qu'il convient d'acquérir vingt switch pour la cellule télématique afin de satisfaire aux besoins des différents services de la zone de police Montgomery ;

Attendu que la dépense peut être estimée à € 968,00 TVA comprise ;

Considérant que les firmes suivantes ont été consultées afin de prendre part à la procédure négociée:

| | | |
|----------------|--------------------------|---------------------------|
| REDCORP | Rue Charles PARENTE, 28B | 1070 Brussel (Anderlecht) |
| GOLDTRONICS SA | Chaussée de Wavre, 276 | 1050 Bruxelles (Ixelles) |
| COTUBEX SA | Avenue des Saisons, 100 | 1050 Bruxelles (Ixelles) |

Attendu que les fournitures nécessaires s'établissent comme suit :

| FOURNITURES | Nombre |
|--|---------------|
| Switch Mini Dkvm-2ku 2 port Usb with Built-in Cables-desktop | 20 |

Vu que les offres devaient parvenir à l'administration au plus tard le 11 juin 2010 à 11.00 h;

Vu que 3 offres sont parvenues de :

| Candidats | Adresse | Localité | Prix TTC |
|------------------|--------------------------|-----------------|-----------------|
| REDCORP | Rue Charles PARENTE, 28B | 1070 Brussel | € 779,24 |
| GOLDTRONICS SA | Chaussée de Wavre, 276 | 1050 Bruxelles | € 1.258,40 |
| COTUBEX SA | Avenue des Saisons, 100 | 1050 Bruxelles | € 828,85 |

Vu la proposition de l'auteur de projet, tenant compte des éléments précités, d'attribuer le marché de fournitures à l'offre régulière la plus avantageuse, soit REDCORP, Rue Charles PARENTE, 28B à 1070 Brussel (Anderlecht) pour le montant d'offre contrôlé de € 779,24 TVA comprise;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2010, article 3300/742-53.

DECIDE, à l'unanimité ;

Article 1er : D'approuver la description technique et le montant estimé du marché "Achat de vingt switch pour la cellule télématique de la zone de police Montgomery", établis par la Cellule de coordination - Appui. Le montant estimé s'élève à € 968,00 TVA comprise.

Article 2 : De choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

Article 3 : D'approuver la proposition d'attribution pour ce marché, rédigée par la Cellule de coordination - Appui.

Article 4 : D'attribuer ce marché au soumissionnaire ayant remis l'offre régulière la plus avantageuse, soit REDCORP, Rue Charles PARENTE, 28B à 1070 Brussel (Anderlecht), pour le montant d'offre contrôlé de € 779,24 TVA comprise.

Article 5 : D'approuver le paiement suivant les dispositions prévues dans l'offre et par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2010, article 3300/742-53.

**Achat d'appareillage et outillage pour le garage de la Zone de Police –
approbation de l'attribution et des conditions**

Attendu qu'un crédit de € 430.215,00 est inscrit à l'article 3300/744-51 du budget extraordinaire 2010 (Achat de machines et matériel d'exploitation en général);

Attendu qu'il convient d'acquérir de l'appareillage et de l'outillage pour les besoins du garage de la zone de police Montgomery ;

Attendu que la dépense peut être estimée à € 3.430,00 TVA comprise ;

Attendu que les fournitures nécessaires s'établissent comme suit :

| FOURNITURES | Nombre |
|---|---------------|
| Pince pour conduites de carburant | 1 |
| Pince à colliers | 1 |
| Appareil nettoyage pour tapis | 1 |
| Aspirateur eau et poussières | 1 |
| Clé à cliquet pneumatique 3/8 coffret | 1 |
| Kit marteau burineur pour métal | 1 |
| Lampes led articulées sur accu | 2 |
| Set d'outils pneumatique pour repousser pistons de freins | 1 |
| Module clés à tuyauter métriques 7-19 mm | 1 |
| Kit de purge de freins universel pneumatique | 1 |
| Lot tournevis | 1 |
| Levier de montage | 1 |
| Testeur 6-24 volt | 1 |
| Tableau mural avec 11 pinces-étau | 1 |
| Lampe frontale à LED | 1 |
| 4 piles rechargeables AAA + chargeur | 1 |
| Tabouret de montage | 1 |
| Coupe tube pour échappement | 1 |
| Pince à sertir à cliquet pour cosses pré-isolées | 1 |
| Chargeur haute fréquence 3-80 ah | 1 |
| Chargeur haute fréquence 20-160 ah | 1 |
| Chandelles | 1 |
| Meuleuse pour autocollant | 1 |
| Flashover | 1 |
| Clé automatique pour filtre à huile | 1 |
| Clé à filtre auto-réglable | 1 |
| Aimant + griffe flexible 2 en 1 | 1 |
| Marteau sans rebond | 1 |
| Plateau magnétique | 1 |

Considérant que les firmes suivantes ont été consultées afin de prendre part à la procédure négociée:

| | | |
|---------------------|-------------------------|---------------------------------------|
| COCKAERTS & CO SPRL | Rue de la Cambre 278a | 1200 Bruxelles (Woluwe-Saint-Lambert) |
| BERNER SA | Bernerstraat, 1 | 3620 Lanaken |
| WEMMELS TOOLS SPRL | Steenweg op Brussel 282 | 1780 Wemmel |

Vu que les offres devaient parvenir à l'administration au plus tard le 11 juin 2010 à 14.00 h;

Vu que le délai de validité des offres est de 120 jours calendrier et se termine le 9 octobre 2010;

Vu que 1 firme n'a pas répondu :

| Candidat | Adresse | Localité |
|--------------------|-------------------------|-------------|
| WEMMELS TOOLS sprl | Steenweg op Brussel 282 | 1780 Wemmel |

Vu que 1 firme n'a pas su remettre une offre complète :

| Candidats | Adresse | Localité |
|-----------|-----------------|--------------|
| BERNER SA | Bernerstraat, 1 | 3620 Lanaken |

Vu que 1 offre est parvenues de :

| Candidats | Adresse | Localité | Prix TTC |
|---------------------|-----------------------|----------------|------------|
| COCKAERTS & Co SPRL | Rue de la Cambre 278a | 1200 Bruxelles | € 2.993,78 |

Vu la proposition de l'auteur de projet, tenant compte des éléments précités, d'attribuer le marché de fournitures à l'offre régulière unique, soit COCKAERTS & Co SPRL, Rue de la Cambre 278a à 1200 Bruxelles (Woluwe-Saint-Lambert) pour le montant d'offre contrôlé de € 2.993,78 TVA comprise;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2010, article 3300/744-51.

DECIDE, à l'unanimité ;

Article 1er : D'approuver la description technique et le montant estimé du marché "Achat d'appareillages et outillages pour la garage de la zone de police Montgomery ", établis par la Cellule de coordination - Appui. Le montant estimé s'élève à € 3.430,00 TVA comprise.

Article 2 : De choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

Article 3 : D'approuver la proposition d'attribution pour ce marché, rédigée par la Cellule de coordination - Appui.

Article 4 : D'attribuer ce marché au soumissionnaire ayant remis l'offre régulière unique, soit COCKAERTS & Co SPRL, Rue de la Cambre 278a à 1200 Bruxelles (Woluwe-Saint-Lambert), pour le montant d'offre contrôlé de € 2.993,78 TVA comprise.

Article 5 : D'approuver le paiement suivant les dispositions prévues dans l'offre et par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2010, article 3300/744-51.

Le Chef de Corps,

Le Président du Conseil de Police,

M.Jean-Marie BRABANT

M. Olivier MAINGAIN